



2021

SCHÉMA DE LECTURE PUBLIQUE

SCHÉMA DE LECTURE PUBLIQUE

SCHÉMA DE LECTURE PUBLIQUE

2027

# SOMMAIRE

	<b>Préambule</b>	
<b>– 1</b>	<b>Contexte marqué par de fortes évolutions pour la lecture publique</b>	<b>7</b>
<b>– 2</b>	<b>Bilan du Plan lecture 2016 - 2020</b>	<b>11</b>
<b>– 3</b>	<b>Cartes</b>	<b>15</b>
<b>– 4</b>	<b>Orientations et objectifs du Schéma de lecture publique 2021-2027</b>	<b>19</b>
	<b>Orientation 1 : Un meilleur accompagnement des territoires</b>	
Objectif 1 :	Offrir à chaque bibliothèque une analyse dynamique de son territoire	19
Objectif 2 :	Former les bibliothèques à la transmission ludique et attrayante de l'ensemble des savoirs	20
	<b>Orientation 2 : Une première équité culturelle numérique</b>	
Objectif 1 :	Développer l'offre culturelle et éducative de la Médiathèque Numérique de la Loire : MNL	22
Objectif 2 :	Assurer une coordination numérique et informatique des bibliothèques au niveau départemental : Biblioconnect	22
Objectif 3 :	Proposer un appui à la communication digitale et à la valorisation des services de lecture	23
	<b>Orientation 3 : La bibliothèque locale, un outil de développement territorial</b>	
Objectif 1 :	Renforcer la mise en réseau des bibliothèques	24
Objectif 2 :	Garantir l'accès à une bibliothèque rayonnante à moins de 20 min de chaque Ligérien	24
	<b>Orientation 4 : La lecture publique, un outil pour la réussite des Ligériens</b>	
Objectif 1 :	Traduire les enjeux d'équité culturelle et sociétale	26
Objectif 2 :	Développer les partenariats sociaux et éducatifs des bibliothèques	26
	<b>Orientation 5 : Le pilotage des compétences dans un contexte complexe</b>	
Objectif 1 :	Adaptation du site centre aux nouvelles missions	28
Objectif 2 :	Gestion des compétences internes	28

<b>– 5</b>	<b>Focus</b>	<b>31</b>
	<b>La mise en réseau, un facteur de développement territorial</b>	<b>31</b>
	<b>L'équité culturelle numérique</b>	<b>33</b>
<b>– 6</b>	<b>Outils et calendrier</b>	<b>35</b>
	<b>Outils à destination des territoires</b>	<b>36</b>
	<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	<b>40</b>
<b>– 7</b>	<b>Annexe</b>	<b>44</b>
	<b>Impacts financiers prévisionnels</b>	<b>44</b>

# PRÉAMBULE

La politique de lecture publique est un facteur d'attractivité pour les territoires, le Département de la Loire souhaite aujourd'hui réaffirmer la portée culturelle, sociale et pédagogique des bibliothèques publiques dans un environnement en perpétuelle mutation.

Il est admis que la culture améliore les conditions d'existence et d'insertion de la population par les expériences qu'elle propose mais aussi par sa faculté à fournir, à tous, les moyens intellectuels, critiques, sensibles de s'émanciper des déterminismes qui assigneraient chacun à un lieu, un métier, une identité.

Si ce constat n'est pas nouveau, une évolution des méthodes reste nécessaire, c'est pourquoi le Département confirme la Direction du Livre et du Multimédia dans ses missions de développement et d'entraînement des services de lecture publique pour que demain chaque collectivité puisse par ce biais générer des opportunités pour ses habitants : une chance de se former, de tester, d'étudier les arts, la littérature, les techniques, les sciences ou de participer en tant que citoyen à des projets locaux.

Contribuer à l'accompagnement des bibliothèques reste un enjeu primordial, c'est grâce à une offre de service rénovée, plus incitative et plus attractive que le Département cherchera au côté de ses partenaires à adapter son action pour des propositions à la population toujours plus passionnantes.

Parmi les 218 bibliothèques municipales ou intercommunales qui composent le vaste réseau culturel ligérien, près de 210 – gérées par 128 salariés et 1 645 bénévoles – sont partenaires du réseau départemental de lecture publique.

Afin d'éclairer et de nourrir le prochain Schéma de Lecture Publique (SLP), une évaluation itinéraire de la politique a été menée. Fort des constats posés par cette étude au long cours et à l'appui d'une analyse et d'un bilan, réalisés par les équipes de la Direction du Livre et du Multimédia, plusieurs axes de développement ont été identifiés.

Pour poursuivre la structuration de la politique de lecture publique dans la Loire et afin de répondre aux transformations territoriales, législatives et sociétales un nouveau SLP a été construit, il repose sur cinq grandes orientations politiques.

En écho aux compétences du Département, chef de file des politiques de solidarités humaines et territoriales, le Schéma de lecture publique a pour priorité d'appuyer la mise en réseau des bibliothèques à l'échelle des intercommunalités, contribuant ainsi à l'équité des chances et d'accès à la culture pour l'ensemble de la population ligérienne. Enfin il reposera sur un cadre de travail partenarial entre la Direction du Livre et du Multimédia, les équipes des bibliothèques et des collectivités locales qu'elle accompagne.

S C H É I

S C H É M

S C H É M A

**1** CONTEXTE  
MARQUÉ  
PAR DE FORTES  
ÉVOLUTIONS  
POUR LA LECTURE  
PUBLIQUE

# L'environnement stratégique de la politique de lecture publique

Pour cerner au mieux le monde qui l'entoure et les changements sociétaux, la Direction du Livre et du Multimédia s'est attachée à appréhender son environnement selon les facteurs suivants :

## Facteurs politiques

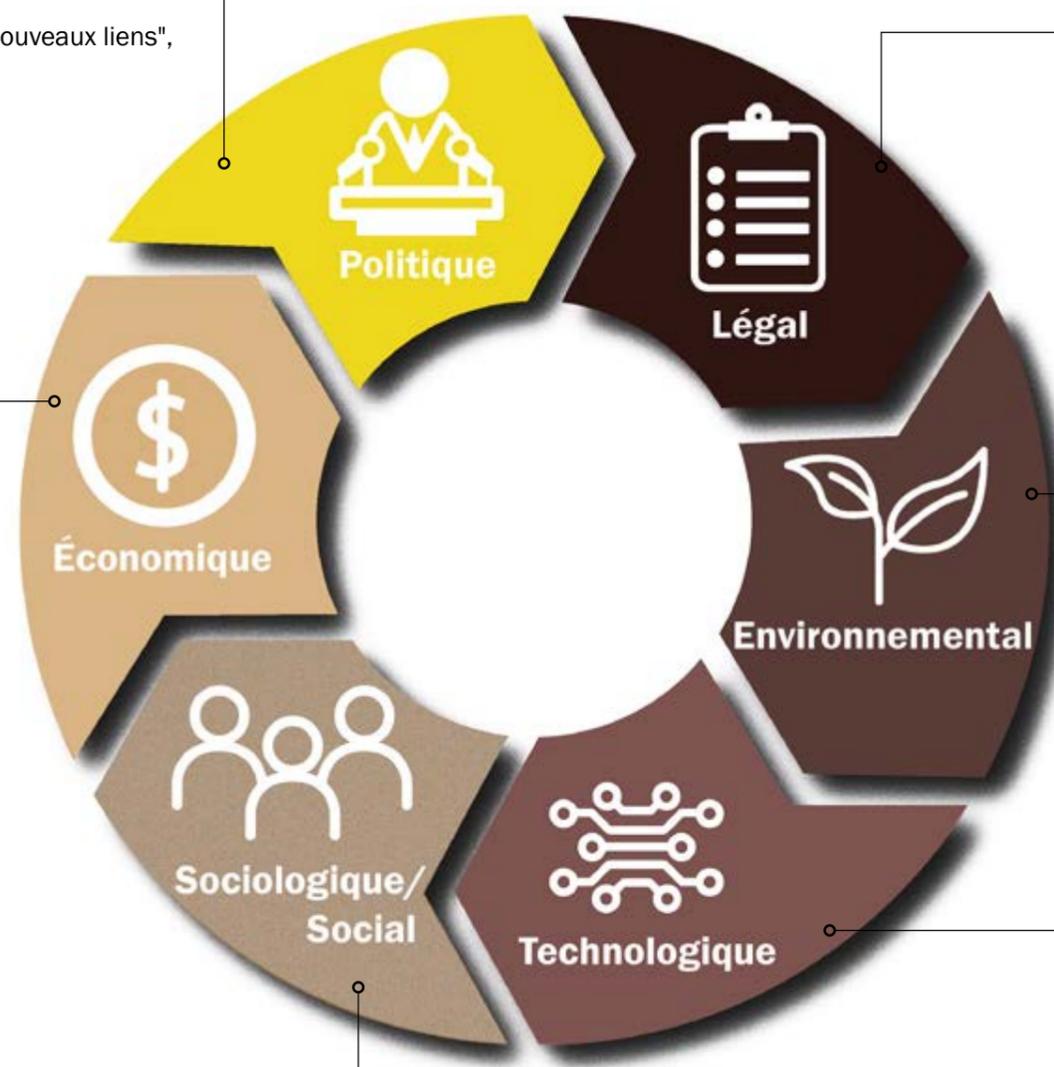
Évolution administrative et politique des territoires  
 Enjeu de la prise de compétence « culture/lecture publique »  
 Interactions des politiques publiques (sociale, éducation, culture...)  
 Grands plans : Plan Bibliothèque, "Nouveaux lieux, nouveaux liens",  
 Mission Société Numérique

## Facteurs économiques

Mutualisation des services de lecture publique  
 Budget des collectivités :  
 maîtrise de la dépense publique  
 Plans de relance : opportunités

## Facteurs sociaux/sociologiques

Transformation des usages dans  
 les bibliothèques : lieux de cohésion sociale,  
 d'accès aux savoirs, de lien intergénérationnel,  
 d'expérimentation culturelle et d'exercice de la citoyenneté  
 Évolution nécessaire de la gestion des lieux de lecture  
 Communs de la connaissance



## Facteurs législatifs

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle  
 Loi NOTRe, article 103, ouverture de la compétence  
 « lecture publique » aux EPCI  
 Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture  
 et au patrimoine

## Facteurs environnementaux

Évolution de la relation partenariale avec les EPCI  
 Plus de demandes vers l'ingénierie culturelle  
 Nouveau facteur de l'attractivité du territoire  
 Engagement en faveur du développement durable

## Facteurs technologiques

Transition numérique : nouveaux usages,  
 Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme  
 Technicisation de la société  
 Web sémantique

# 2 BILAN DU PLAN LECTURE 2016 - 2020

D E L E  
E L E C T  
L E C T U

La mise en œuvre du Plan Lecture a été accompagnée d'une analyse de ses effets auprès de la population (enquête usagers), du réseau (évaluation in itinere) et clôturée par un exercice de bilan et de perspectives mené par les équipes de la Direction du Livre et du Multimédia auprès de ses partenaires.

**Les constats :**

L'offre de service traditionnelle est appréciée mais reste pour partie inadaptée aux différents niveaux de développement des bibliothèques. Certains indicateurs témoignent pourtant d'une nette amélioration :

- Prise de compétence partielle de 6 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour organiser leurs bibliothèques en réseau,
- Montée en compétences des équipes de bibliothèques dans les réseaux,
- Développement d'une offre de ressources en ligne, proposée tout récemment, gratuitement et sans condition aux Ligériens et qui comptabilise fin 2020 plus de 13 000 usagers.

**Des points de vigilance demeurent et permettent d'ores et déjà de faire apparaître certaines priorités :**

- Des projets culturels solides et d'autres plus fragiles notamment sur le plan de la continuité du service public lorsque celui-ci repose uniquement sur le bénévolat et ne peut s'appuyer sur une coopération en réseau,
- Des territoires non couverts dits « Territoires en développement » plaçant une partie des Ligériens à plus de vingt minutes d'une bibliothèque rayonnante,
- Un sous-investissement de la médiation numérique, perçue à tort comme une activité n'ayant aucun effet sur l'attractivité des lieux de lecture,
- Un taux de fréquentation qui s'est érodé notamment en 2019 pour les bibliothèques hors réseau.

Le bilan réalisé en 2019 souligne par ailleurs la nécessité pour la Direction du Livre et du Multimédia de réaffirmer son rôle de « pôle ressources » tant en matière de formation aux enjeux des bibliothèques qu'en matière d'ingénierie culturelle et de conseil stratégique aux acteurs du territoire.

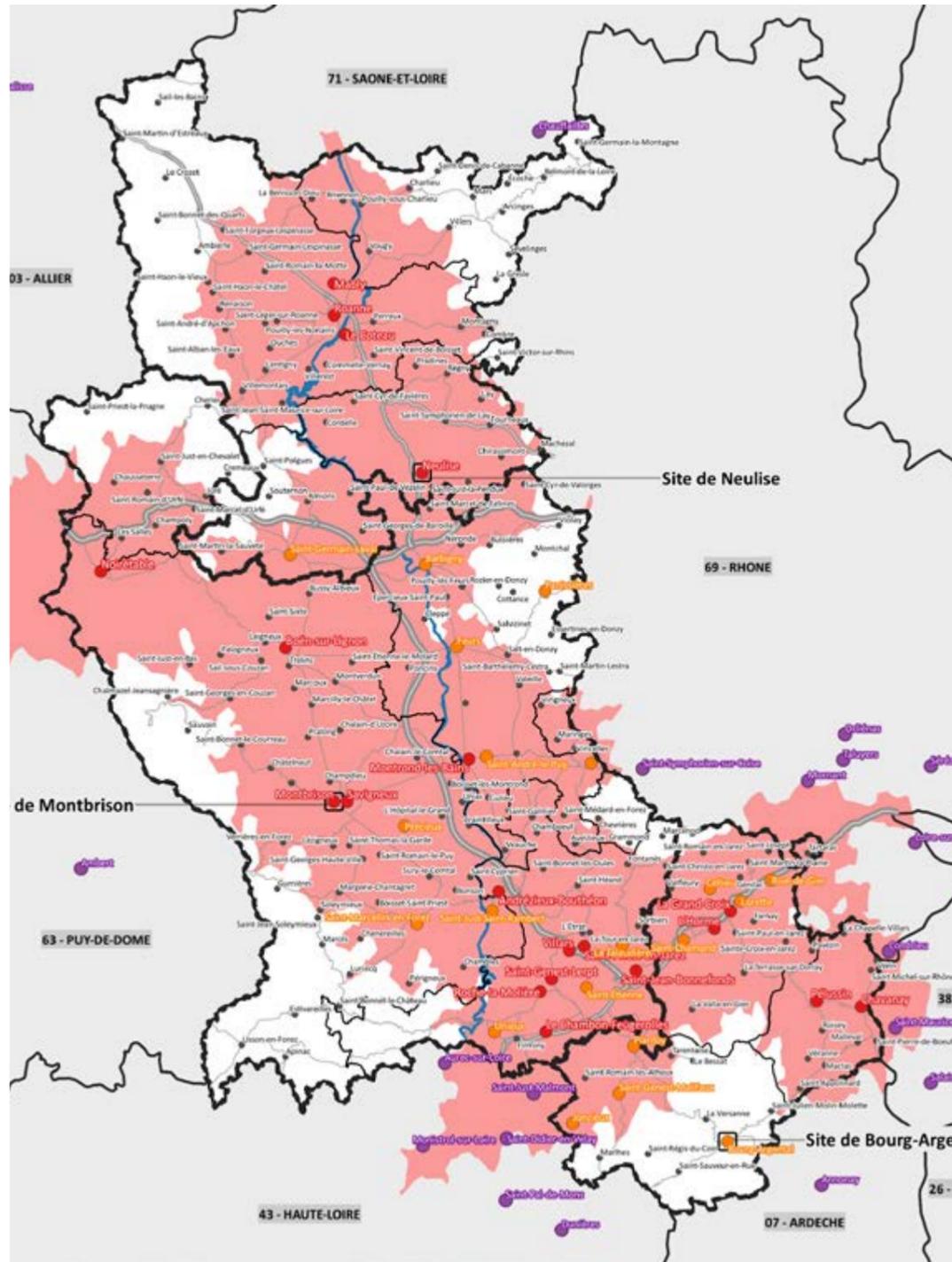
Le Schéma de Lecture Publique 2021-2027 se fixe pour principal enjeu l'accompagnement expert des bibliothèques et des édiles dans une relation partenariale, construite sur un désir réciproque de promotion des services de lecture, facteur indiscutable de l'attractivité et de l'identité d'un territoire.

**3 CARTES**

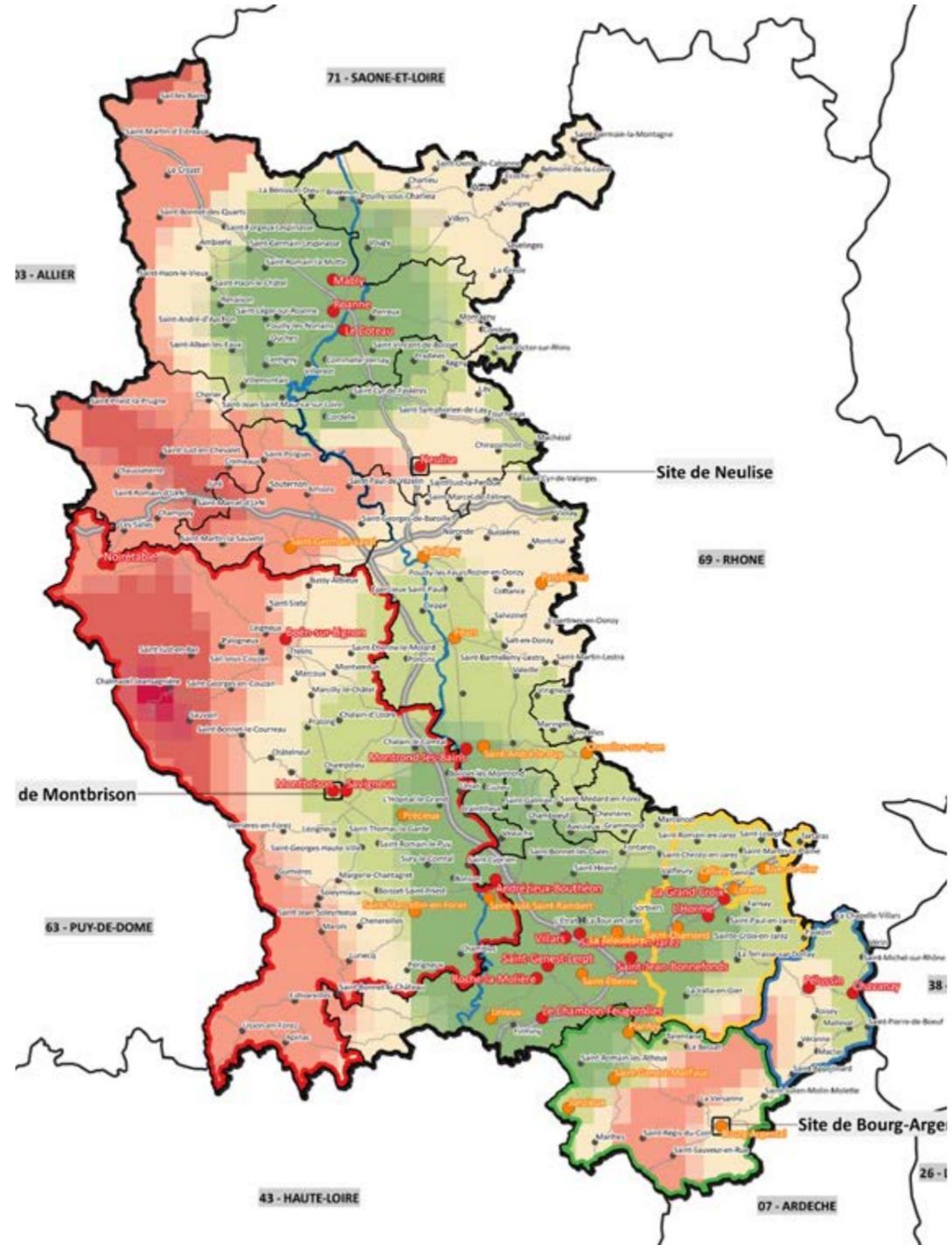
E C T U R

T U R E

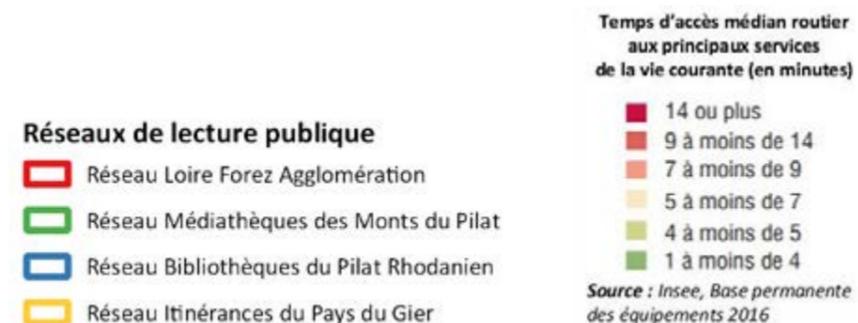
U R E F



Réseau départemental de lecture publique et temps d'accès aux bibliothèques rayonnantes



Réseaux de lecture publique et temps d'accès aux services de la vie courante



# 4 ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU SCHÉMA DE LECTURE PUBLIQUE 2021-2027

## **Orientation 1 : Un meilleur accompagnement des territoires**

**Objectif 1 : Offrir à chaque bibliothèque une analyse dynamique de son territoire**

### **Chantier 1 : Traduire les données territoriales et d'activité des bibliothèques en outil d'aide à la gestion et à la décision**

Afin d'accompagner les collectivités à se saisir totalement de l'opportunité que revêt la politique de lecture dans l'aménagement et la dynamique des territoires, la Direction du Livre et du Multimédia proposera un nouveau service d'ingénierie culturelle. Il s'appuiera sur l'analyse croisée de données sociodémographiques, culturelles et d'activités des bibliothèques aboutissant à la construction de profils territoriaux et documentaires essentiels à la prise de décision stratégique et politique.

Cette analyse fine permettra d'accompagner à leur demande les réflexions des équipes de bibliothèques et des élus, en matière de typologie de mise en réseau et d'impact, de choix documentaire, de programmation culturelle ou bâimentaire ou encore d'orientations pour des projets culturels, scientifiques, éducatifs et sociaux (PCSES).

**Chantier 2 : Refonte de la politique documentaire de la Direction du Livre et du Multimédia**

L'apport documentaire constitue le cœur historique de la mission des médiathèques départementales. Les mutations territoriales (constitution de réseaux structurés par les EPCI) et bibliothéconomiques (émergence des ressources en ligne) impliquent le basculement d'une offre fondée sur une logique industrielle vers un service différencié et adapté au contexte des bibliothèques partenaires.

Il s'agira ainsi de décomposer l'action en trois temps, tout d'abord initier et soutenir le développement d'une approche scientifique et professionnelle de la gestion des collections, en affirmant la nécessité d'une adéquation entre collections et publics cibles, puis créer une culture commune de l'évaluation bibliométrique avec nos partenaires, et enfin, mettre en œuvre une politique documentaire partagée et collaborative.

Dans ce cadre, une évolution du système de desserte sera également conduite en lien avec les besoins de la population desservie.

**Chantier 3 : Accompagner par des dispositifs de design des politiques publiques la création de projets d'établissements attrayants et localement pertinents**

Des changements de société majeurs sont en cours, l'évolution des pratiques culturelles et des usages techniques et numériques influence considérablement les attentes de la population en direction de ses institutions culturelles.

En tant que premier service culturel de proximité, les bibliothèques ont le devoir de s'adapter à l'instar de tout autre service public. C'est à la condition d'entreprendre une évolution de leurs services et de leurs lieux qu'elles pourront rester attractives, fréquentées et poursuivre leur mission de transmission des savoirs et d'émerveillement.

Pour accompagner cet enjeu sociétal et vital pour les bibliothèques, une équipe de référents lecture publique proposera une approche originale en collaborant aux projets d'innovation par la « pensée design ». Un espace sera bientôt dédié à cet exercice, un temps d'accompagnement privilégié entre élus, agents des bibliothèques et référents, formés au design de service, permettra d'imaginer les bibliothèques de demain.

**Objectif 2 : Former les bibliothèques à la transmission ludique et attrayante de l'ensemble des savoirs****Chantier 1 : Faire résonner l'actualité et la créativité pour chaque territoire**

La médiation des savoirs est un incontournable de l'activité des bibliothèques, elle suppose une bonne connaissance de la planification, de la gestion des propositions et des ressources artistiques et culturelles et doit pouvoir s'adresser à l'ensemble de la population.

Pour transmettre les connaissances et outils nécessaires à la mise en œuvre d'une telle programmation, le Département travaillera dorénavant sur une logique biennale d'appels à partenariat programmation culturelle innovante. Ce nouveau cadre offrira la possibilité de mobiliser à la fois un soutien en matière financière et en ingénierie de projet. La Direction du Livre et du Multimédia accompagnera les collectivités lauréates en offrant à la population une expérience nouvelle de la bibliothèque, par des propositions de formes variées de médiation des savoirs et la transmission des compétences nécessaires à une mise en œuvre pérenne.

**Chantier 2 : Sensibiliser à de nouvelles approches de médiation : ludification, co-création**

La pratique ludique ou « gamification » est devenue cette dernière décennie un phénomène sociétal, à l'instar du jeu vidéo dorénavant première industrie culturelle mondiale devant le cinéma et la musique enregistrée et domaine d'excellence en France.

Au-delà de son potentiel divertissant, le jeu a pour effet de favoriser les apprentissages, il devient alors un bon appui à la sensibilisation sur tous les sujets. La Direction du Livre et du Multimédia investira donc ce nouveau champ aux côtés de ses partenaires par l'accompagnement à la mise en scène ludique ou la fourniture d'outils clé en main.

De la même manière, la construction en commun de la connaissance et de savoirs revient à l'agenda des acteurs culturels et économiques nationaux. Il s'agira ici d'étudier la création d'un outil culturel itinérant mis à disposition des bibliothèques sur proposition d'un projet co-construit avec la population.

# Orientation 2 : Une première équité culturelle numérique

## Objectif 1 : Développer l'offre culturelle et éducative de la Médiathèque Numérique de la Loire : MNL

### Chantier 1 : Réinvestir avec les bibliothèques locales la médiation et la recommandation des ressources en ligne

Au début du dernier trimestre 2020, le Département a ouvert à tous les Ligériens, gratuitement et sans condition, la Médiathèque Numérique de la Loire et ses ressources numériques en ligne (livres, vidéos à la demande, autoformation, presse en ligne, musique, jeunesse). En cette année particulière, chaque Ligérien s'est vu proposer un accès continu à la culture.

La Direction du Livre et du Multimédia souhaite faire de cette offre une nouvelle opportunité de médiation et d'animation des lieux de lecture, ainsi, un conseil à la médiation des ressources sera proposé à l'ensemble des bibliothèques qui pourront également contribuer en partie aux choix de livres numériques pour soutenir leurs actions en direction de leur public.

### Chantier 2 : Faire évoluer continuellement l'offre de ressources en ligne

Une veille économique sur ce secteur d'activité permettra de proposer un service toujours en prise avec les pratiques culturelles en ligne des Français et tenant compte des nouvelles offres et évolutions techniques du secteur.

## Objectif 2 : Assurer une coordination numérique et informatique des bibliothèques au niveau départemental : Biblioconnect

### Chantier 1 : Refondre le système intégré de gestion de bibliothèque de la Direction du Livre et du Multimédia

Le logiciel professionnel de gestion de la Direction évoluera pour s'adapter aux évolutions territoriales et techniques notamment en exposant dorénavant les données catalogue dans le web de données.

### Chantier 2 : Proposer une nouvelle offre informatique globale et attractive pour les bibliothèques ligériennes

Il s'agira à l'occasion de la révision du système intégré de gestion de bibliothèque de la Direction, d'optimiser l'investissement numérique de l'ensemble des bibliothèques ligériennes en proposant un nouveau service numérique départemental.

### Chantier 3 : Créer un réseau informatique de lecture publique à l'échelle départementale

Ce réseau reposerait sur un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), partagé et géré au niveau départemental, répondant à la fois aux besoins de la Direction du Livre et du Multimédia et à ceux des bibliothèques ligériennes, qu'elles soient ou non en réseau.

Le Département proposerait ce service sur la base d'une participation financière encore à définir. Le service permettrait d'assurer un usage efficient des données bibliographiques (mise à disposition rapide des documents, mise en œuvre des nouvelles normes de catalogage, localisation des exemplaires, exposition des données sur le web...), l'hébergement et la mise en ligne des sites web des bibliothèques ou réseaux permettant d'offrir aux usagers de nombreux services en ligne (consultation du catalogue, réservation, agenda, outils, infos...) et l'intégration de la Médiathèque Numérique de la Loire et de ses ressources numériques en ligne (livres, vidéos à la demande, autoformation, presse en ligne, musique, jeunesse).

## Objectif 3 : Proposer un appui à la communication digitale et à la valorisation des services de lecture

### Chantier 1 : Conseil à la communication et à la valorisation des bibliothèques

La communication est essentielle dès lors qu'une information doit être transmise et comprise par un destinataire. Elle peut aussi provoquer la prise de conscience et susciter l'engagement. C'est en cela qu'elle est essentielle aux bibliothèques françaises qui souhaitent rester selon la formule de référence « utiles, utilisables, désirables ». La Direction du Livre et du Multimédia apportera donc un conseil à ses partenaires pour la mise en valeur de leurs services, événements ou propositions culturels ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie de communication des médias imprimés.

### Chantier 2 : Conseil à la communication digitale

L'appui au plan média sera également disponible au titre de la communication en ligne des bibliothèques (médias sociaux, blogs, portails, identités...).

# Orientation 3 :

## La bibliothèque locale, un outil de développement territorial

### Objectif 1 : Renforcer la mise en réseau des bibliothèques

#### Chantier 1 : Appui à la mise en réseau

Le Département et les équipes de la Direction du Livre et du Multimédia accentueront leur appui aux collectivités partenaires souhaitant évoluer vers un fonctionnement en réseau. Dans ce cadre, les aides au fonctionnement, poste de coordinateur réseau notamment et les aides à l'investissement seront renforcées. Le cadre partenarial reposera sur l'expression de volontés politiques et techniques conjointes et d'engagements financiers réciproques.

#### Chantier 2 : Évolution des modalités de conventionnement avec le Département

Sur la base des propositions de nos partenaires (Consultation 2021) et du bilan forces et faiblesses des précédentes conventions d'objectifs, de nouvelles conventions type seront construites. Elles tiendront compte des stades de développement des bibliothèques et des réseaux et de leurs objectifs à venir.

Le Département souhaite désormais accompagner de manière renforcée les projets de réseaux intercommunaux de lecture publique et notamment favoriser l'émergence de bibliothèques dites rayonnantes, c'est-à-dire jouant un rôle moteur auprès de lieux de lecture plus modestes mais néanmoins dynamiques, dans le cadre de conventions dédiées.

### Objectif 2 : Garantir l'accès à une bibliothèque rayonnante à moins de 20 min de chaque Ligérien

#### Chantier 1 : Identifier les territoires de développement et leurs nœuds de polarisation

Le Schéma départemental vise à parfaire le maillage de lecture publique pour que tous les Ligériens disposent d'un accès équitable aux services du premier équipement culturel de proximité : la bibliothèque, lieu d'accueil propice au dialogue culturel, à la création et à l'expérimentation.

Le Département s'appuiera sur une analyse fine du territoire et de ses dynamiques pour co-construire avec les collectivités locales concernées par ce dispositif, les conditions de réussite de cette structuration de la lecture publique sur leur territoire.

#### Chantier 2 : Construire une offre et un conseil au projet pertinent localement pour garantir l'accès de chaque Ligérien à une bibliothèque rayonnante en 20 min

La Direction du Livre et du Multimédia promeut une approche partenariale pour faciliter et réussir ce second maillage :

- incitation à co-construire chaque nouveau programme avec les partenaires afin de répondre aux besoins d'usages mixtes, adaptés aux composantes culturelles, éducatives, économiques, scientifiques, artistiques de chaque territoire,
- incitation à s'inscrire dans une mission d'inclusion numérique, afin de répondre aux besoins de solidarité sociale et administrative des populations éloignées.

Le Département encouragera la coopération en réseau, structurée autour d'un équipement rayonnant, dont les modalités de mise en œuvre dépendront des besoins et des orientations du territoire. L'hybridation des équipements rayonnants sera vivement soutenue afin d'en optimiser le coût et l'usage (tiers lieux, MSAP, fabrique de proximité, pôle culturel ...) et d'assurer leur complète intégration dans l'écosystème local.

# Orientation 4 : La lecture publique, un outil pour la réussite des Ligériens

## Objectif 1 : Traduire les enjeux d'équité culturelle et sociétale

### Chantier 1 : Réflexion autour d'un équipement culturel dédié à l'apprentissage, à la réussite éducative et professionnelle

Afin de positionner la politique de lecture au nombre des grandes politiques culturelles, la Direction du Livre et du Multimédia initie une mutation graduée mais ambitieuse de ses missions. Le Département porte une aspiration nouvelle pour cette politique publique co-actrice, au côté des politiques de solidarité humaine, du développement sociétal et de l'égalité des chances.

Une autre bibliothèque départementale est possible, équipement rayonnant à la fois ouvert au réseau, aux services du Département et à tous les publics.

Au titre de ses principales missions compteront la transmission de compétences y compris numériques, l'apprentissage et l'expérimentation par l'utilisateur ainsi que l'accompagnement par l'expérimentation des bibliothèques ligériennes.

Une réflexion transversale et une analyse précise seront menées en 2021.

## Objectif 2 : Développer les partenariats sociaux et éducatifs des bibliothèques

### Chantier 1 : Diagnostic des partenariats sociaux éducatifs

L'effet social positif des bibliothèques est un objet de recherche régulièrement investi par les spécialistes des sciences bibliothéconomiques, qui intéresse depuis peu les professionnels des sciences sociales, de l'économie sociale et des politiques publiques.

De la lutte contre l'illettrisme à celle contre l'illectronisme, des cours de français langue étrangère ou de coaching en image, en passant par la création de permanences sociales, l'aide à la rédaction d'un cv, d'une lettre de motivation ou aux devoirs, ... le périmètre d'intervention est vaste, mais il se doit surtout de répondre au plus près des intérêts des habitants. Si de nombreuses initiatives intéressantes se mettent en place dans les bibliothèques françaises, elles restent insuffisamment structurées.

La Direction du Livre et du Multimédia aura donc pour objectif de renforcer les liens, les projets et les effets sociaux des bibliothèques ligériennes sur leur territoire grâce à :

- la définition d'un périmètre d'intervention pertinent pour une politique de lecture, actrice du développement social,
- une analyse des données sociodémographiques des territoires et la création d'un portrait social par bassin de vie.

### Chantier 2 : Un nouveau cadre partenarial en faveur du développement social

Ce nouveau cadre de travail repose dans un premier temps sur une meilleure connaissance des acteurs. Un recensement des acteurs sociaux Ligériens et des actions et partenariats existant en bibliothèques sera un préalable à l'action. Ensuite, un dispositif souple sera privilégié, il reposera sur des rencontres destinées à faire émerger des actions communes à entreprendre prioritairement. Enfin, une convention partenariale tripartite en faveur du développement social (acteurs sociaux ou associations à objet social/ bibliothèques municipales ou intercommunales/ bibliothèque départementale) pourra voir le jour.

# Orientation 5 : Le pilotage des compétences dans un contexte complexe

## Objectif 1 : Adaptation du site centre aux nouvelles missions

### Chantier 1 : La réhabilitation bâtementaire du site centre de la Direction du Livre et du Multimédia

Les déficiences du bâtiment central de la bibliothèque départementale (thermique, phonique, sécuritaire), la création de nouveaux services, le recrutement de collaborateurs, l'absence d'espace d'accueil et de travail avec les bibliothèques, la prédominance de la logique de «stock» plutôt que de médiation de nos collections physiques, numériques et de nos outils culturels invitent à un réajustement bâtementaire.

La prise en compte de l'évolution des modes de travail est un axe fort du projet de réaménagement car il s'agit également de restaurer le plaisir du travail collectif au bénéfice de nos partenaires.

### Chantier 2 : Les intentions culturelles

La Direction se fixe pour priorité de réinvestir sa démarche de médiation des collections en s'appliquant les principes de la mercatique documentaire, d'ouvrir un espace créatif destiné à accompagner par la « pensée design » les projets de nos partenaires, de déployer des sessions de formation en distanciel permettant d'apporter une solution aux différentes problématiques de l'accès et des temps de déplacement, d'ouvrir un espace de travail pour des travaux communs et d'enrichir le collectif par le partage de bonnes pratiques.

## Objectif 2 : Gestion des compétences internes

### Chantier 1 : Pilotage des savoirs professionnels

Le nouvel environnement professionnel et institutionnel des bibliothèques se traduit par la nécessité de piloter l'évolution des pratiques, des services et des compétences. Pour accompagner cet impératif, plusieurs chantiers sont menés en interne. Ils visent à améliorer la lisibilité de l'organisation et des missions, l'appropriation des nouveaux prérequis professionnels par des sessions de formations dédiées et de nouveaux échanges qualitatifs sur l'évolution du métier. La communication éclairante, susceptible de mettre en mouvement, est également sans cesse recherchée.

Ces démarches visent à porter une évolution du collectif de travail dans sa globalité et seront la garantie d'une meilleure lisibilité et expertise offertes au vaste réseau des bibliothèques ligériennes.

### Chantier 2 : Nouvelles modalités d'échanges avec le réseau

Les différentes études évaluatives se recoupent pour identifier un besoin d'échange plus fluide avec les agents chargés d'accompagner les bibliothèques, qu'il s'agisse de suivi de projet, de partage d'expériences ou de démarches innovantes menées dans les territoires. Une analyse de ce besoin sera menée afin d'améliorer les partages et la collaboration de projets entre la Direction du Livre et du Multimédia et ses partenaires.

# 5 FOCUS

## La mise en réseau, un facteur de développement territorial

### 1— Un service plus qualitatif pour la population

Envisager une mise en réseau, c'est offrir une meilleure qualité de service à la population sur chacun des territoires et générer une dynamique vertueuse pour l'ensemble des parties : population, bibliothèques, lieux de lecture plus modestes, associations, collectivités.

Les services	Les améliorations induites
carte unique	accès indifférencié des habitants à toutes les bibliothèques
catalogue et fonds documentaires communs	offre élargie et enrichie (spécialisations, complémentarités)
circulation des documents entre les bibliothèques (navettes)	acheminement au plus près des lieux d'accès, collections mises à disposition de tous les usagers
mise en commun de ressources et compétences	enrichissement, diversification, déploiement bénéficiant à l'ensemble des lieux de lecture
amplitudes d'ouverture élargies à l'échelle d'un territoire	optimisation, permanences planifiées et réparties pour s'adapter à l'ensemble du territoire, davantage de personnes touchées (diagnostic temporel)
coopération en matière de programmation culturelle	propositions culturelles plus denses et diversifiées, dissémination possible sur le territoire
gestion mutualisée ou centralisée (coûts, moyens, ressources)	optimisation
activité professionnalisée	pérennisation du service public, meilleure homogénéité, meilleure qualité de service, plus de visibilité et d'efficacité des bibliothèques

U B L I Q U E

B L I Q U E

L I Q U E

## 2— Divers niveaux de coopérations possibles

Pour impulser une mise en réseau à l'échelle intercommunale ou entre plusieurs bibliothèques municipales, différents leviers peuvent être mobilisés :

- informatisation en réseau
- coordination des offres et modalités d'accès : horaires, tarifs, programmation culturelle...
- activités co-conçues (action, résidence, communication...)
- mutualisation des moyens humains, logistiques ou financiers
- transfert de la gestion du bâtiment et/ou du personnel en tout ou partie à l'EPCI
- mise en place d'un coordinateur de réseau
- fonctionnement en réseau autour d'une bibliothèque rayonnante

L'implication de l'EPCI reste une condition essentielle au pilotage de cette réflexion sans être de nature à empêcher le bloc communal d'initier des coopérations entre bibliothèques :

- transfert de compétences du niveau communal au niveau intercommunal pour une gestion unique
- définition de l'intérêt communautaire en matière de gestion d'équipement culturel
- transfert de compétences partielles du niveau communal au niveau intercommunal
- coopération possible entre bibliothèques municipales et/ ou intercommunales

# Ressources numériques en ligne

La gestion de la Médiathèque Numérique de la Loire (MNL) a été revue et allégée pour les bibliothèques du réseau départemental. Les demandes d'inscription seront directement traitées par la Direction du Livre et du Multimédia et les réinscriptions pourront être réalisées par les usagers eux-mêmes.

La gestion administrative assouplie, la médiation de la MNL devient prépondérante.



Plusieurs outils pour accompagner cette médiation :



### Communication externe :

Toutes les bibliothèques seront destinataires de supports de communication destinés à valoriser les ressources et le service ainsi que ceux liés à des événements spécifiques.



### Communication interne :

Les bibliothèques partenaires du réseau départemental de lecture auront accès à des outils dédiés à la médiation (newsletters, blog ...). Des propositions d'encarts à intégrer sur les sites web des bibliothèques (nouveau(e)s ebook, VOD, sélections...) seront également disponibles.



### Statistiques :

L'objectif est de fournir aux bibliothèques des statistiques précises sur l'utilisation de la Médiathèque Numérique de la Loire. Ainsi, les usages des différents publics (inscrits ou non dans une bibliothèque) seront mieux identifiés.



### Formation :

La Direction du Livre et du Multimédia proposera des temps de formation à propos de la Médiathèque Numérique de la Loire.

# 6 OUTILS TERRITORIAUX ET CALENDRIER

U B L I Q U E

B L I Q U E

L I Q U E

Type de projet	Dispositifs et services du Département	Dispositifs du Ministère de la Culture / DRAC	Conventionnement tripartite Département / DRAC / Collectivité (réservé aux projets liés aux objectifs du Schéma)	Dispositifs nationaux d'aménagement du territoire
<b>Réseau intercommunal</b>	<b>Convention Département / EPCI</b>		Contrat Territoire Lecture	Programmes de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ( Politique de la ville, numérique et ruralité)
	<b>Mise à disposition des collections (physiques et numériques) et des outils de médiation. Modalités de desserte tenant compte de l'évolution de l'offre de service de la Direction du Livre et du Multimédia et des besoins du réseau</b>		Concours particulier de la dotation générale de décentralisation	Plans de relance : Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)...
	<b>Plan de formation et rendez-vous</b>		Aide au fonctionnement (projet de résidence et de manifestation littéraire ...)	
	<b>Formations sur mesure</b>		Conventions éducation artistique et culturelle	
	<b>Accompagnement à la mise en réseau et au développement de projets partenariaux par l'équipe de la Direction du Livre et du Multimédia</b>		Appels à projets culture et santé, culture et justice, culture et handicap, éducation aux médias	
	<b>Conseils et ingénierie pour la gestion, l'animation et le développement des bibliothèques par l'équipe de la Direction du Livre et du Multimédia</b>		Aides en direction des publics empêchés de lire et du jeune public (Centre National du Livre)	
	<b>Aides à l'investissement : construction, aménagement, réhabilitation; création d'un espace numérique</b>		Opérations de sensibilisation des bébés et des très jeunes enfants au livre	
	<b>Appels à partenariats : programmation culturelle et développement social</b>		Aide à l'extension des horaires d'ouverture	
	<b>Coordination informatique et numérique : Biblioconnect</b>			
	<b>Projet de mise en réseau (en plus des dispositifs ouverts aux communes)</b>	<b>Aide au fonctionnement (aide au poste de coordination)</b>		Contrat Territoire Lecture
<b>Accompagnement à la mise en réseau et au développement de projets partenariaux par l'équipe de la Direction du Livre et du Multimédia</b>				

Type de projet	Dispositifs et services du Département	Dispositifs du Ministère de la Culture / DRAC	Conventionnement tripartite Département / DRAC / Collectivité (réservé aux projets liés aux objectifs du Schéma)	Dispositifs nationaux d'aménagement du territoire
Projet communal	<b>Convention Département / Commune</b>		Concours particulier de la dotation générale de décentralisation	Programmes de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (Politique de la ville, numérique et ruralité)
	<b>Plan de formation et rendez-vous</b>		Opérations de sensibilisation des bébés et des très jeunes enfants au livre	Plans de relance : Petites villes de demain ...
	<b>Mise à disposition des collections (physiques et numériques) et des outils de médiation. Modalités de desserte tenant compte de l'évolution de l'offre de service de la Direction du Livre et du Multimédia et des besoins du réseau</b>		Aides en direction du public empêchés de lire et du jeune public (Centre national du livre)	Programmes de réussite éducative : mobilisation en faveur du livre et de la lecture, plan mercredi ...
	<b>Conseils et ingénierie pour la gestion, l'animation et le développement des bibliothèques par l'équipe de la Direction du Livre et du Multimédia</b>		Aide à l'extension des horaires d'ouverture	
	<b>Aides à l'investissement : construction, aménagement, réhabilitation, création d'un espace numérique</b>			
	<b>Appels à partenariats : programmation culturelle et développement social</b>			
	<b>Coordination informatique et numérique : Biblioconnect</b>			

Schéma de lecture 2021-2027	Objectifs stratégiques du schéma	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>Orientation 1 – Un meilleur accompagnement des territoires</b>	Offrir à chaque bibliothèque une analyse dynamique de son territoire		[Offre disponible pour les Ligériens]					
	Former les bibliothèques à la transmission ludique et attrayante de l'ensemble des savoirs	Expérimentation	← Biennal → ← Biennal → ← Biennal →					
<b>Orientation 2 – Une première équité culturelle numérique</b>	Développer l'offre culturelle et éducative de la Médiathèque Numérique de la Loire : <b>MNL</b>	[Offre disponible pour les Ligériens]						
	Assurer une coordination numérique et informatique des bibliothèques au niveau départemental : <b>Bibliconnect</b>			[Offre disponible pour les Ligériens]				
	Proposer un appui à la communication digitale et à la valorisation des services de lecture		[Offre disponible pour les Ligériens]					
<b>Orientation 3 – La bibliothèque publique locale, un outil de développement territorial</b>	Renforcer la mise en réseau des bibliothèques	[Offre disponible pour les Ligériens]						
	Garantir l'accès à une bibliothèque rayonnante à moins de 20 min de chaque Ligérien		[Offre disponible pour les Ligériens]					
<b>Orientation 4 – La lecture publique, un outil pour la réussite des Ligériens</b>	Traduire les enjeux d'équité culturelle et sociétale	[Offre disponible pour les Ligériens]						
	Développer les partenariats sociaux et éducatifs des bibliothèques		[Offre disponible pour les Ligériens]					
<b>Orientation 5 – Le pilotage des compétences dans un contexte complexe</b>	Adaptation du site centre aux nouvelles missions	[Offre disponible pour les Ligériens]						
	Gestion des compétences internes	[Offre disponible pour les Ligériens]						

# 7 ANNEXE

2021

S C H É M A D E L E C T U R E P U B L I Q U E

S C H É M A D E L E C T U R E P U B L I Q U E

S C H É M A D E L E C T U R E P U B L I Q U E

2027

# IMPACTS FINANCIERS PRÉVISIONNELS

Orientation du schéma	Objectif	Action	Montants prévisionnels (sur 5 ans)		
			Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)
			Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement estimées
<b>Orientation 1 :</b> Un meilleur accompagnement des territoires	<b>Offrir à chaque bibliothèque une analyse dynamique de son territoire</b>	Aide à l'investissement "Territoire de développement"		200 000 € par bibliothèque structurante (estimation pour 9 B1)	
	<b>Former les bibliothèques à la transmission des savoirs</b>	Plan de formation et rendez-vous	40 000 € / an Soit 200 000 € sur 5 ans		
	<b>Accompagner les bibliothèques à la programmation culturelle</b>	Appel à projet action culturelle	25 000 € / an Soit 125 000 € sur 5 ans		
	<b>Innover par des dispositifs de Design des politiques publiques</b>	Design de service	3 000 € / an Soit 15 000 € sur 5 ans		

Actions nouvelles non financées à ce jour

Orientation du schéma	Objectif	Action	Montants prévisionnels (sur 5 ans)		
			Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)
			Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement estimées
<b>Orientation 2 :</b> Une première équité culturelle et numérique	<b>Assurer une coordination numérique et informatique des bibliothèques au niveau départemental</b>	Acquisition SIGB et Biblioconnect		200 000 €	45 000 €
	<b>Développer l'offre numérique et éducative de la MNL</b>	Acquisition ressources numériques et documents numériques	238 000 € / an 1,19M € sur 5 ans		
<b>Orientation 3 :</b> La bibliothèque locale un outil de développement local	<b>Renforcer la mise en réseau</b>	Aide à l'emploi coordinateur réseaux	49 500 € / an en fonction des créations de réseaux Soit 247 500 € sur 5 ans		
		Contrat Territoire Lecture	12 000 € / an Soit 60 000 € sur 5 ans		
	<b>Garantir l'accès à une bibliothèque rayonnante</b>	Aide à l'investissement		189 000 € / an à ajuster en fonction des projets Soit 945 000 € sur 5 ans	

Actions nouvelles non financées à ce jour

Orientation du schéma	Objectif	Action	Montants prévisionnels (sur 5 ans)		
			Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)
			Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement estimées
Orientation 4 : La lecture publique, un outil pour la réussite des Ligériens	Traduire les enjeux de l'équité culturelle et sociétale	Étude		150 000 €	21 000 €
		Projet Learning Center		30 M €	21 M €
	Développer la transversalité des actions en matière sociale et éducative	Action culturelle en matière sociale et éducative	5 000 € / an Soit 25 000 € sur 5 ans	7 000 € / an Soit 35 000 € sur 5 ans	
Orientation 5 : Le pilotage des compétences dans un contexte complexe	Réorganisation des espaces et création d'un collectif hybride sur le site de Montbrison	Réaménagement du site de Montbrison		1 287 000 €	490 000 €

## **PÔLE ATTRACTIVITÉ, ANIMATION TERRITORIALE ET ENSEIGNEMENT**

### **Médiathèque départementale de la Loire**

12, Avenue Louis Lépine  
ZI VAURE 42600 Montbrison  
Tél. : 04 77 58 16 00

[www.loire-mediathèque.fr](http://www.loire-mediathèque.fr)

 @mediathequeloire